Plan directeur cantonal de l'employabilité

Point presse du 25 juin 2025

Le Conseil d'Etat

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Axes et mesures

Axes	Mesures	
Axe 1	**Marché du travail**	
	1.1	Collecte et analyse des offres d'emploi
	1.2	Diagnostic employabilité
	1.3	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
Axe 2	**Formation et développement des compétences**	
	2.1	Dispositif cantonal de microcertifications
	2.2	Renforcement de l'accompagnement à la certification professionnelle des adultes
	2.3	Services aux entreprises pour le développement des compétences internes
Axe 3	**Information et orientation**	
	3.1	Espace physique employabilité
	3.2	Plateforme numérique employabilité
	3.3	Actions de sensibilisation employabilité
	3.4	Renforcement de l'orientation des adultes et du conseil professionnel
Axe 4	**Conditions cadres**	
	4.1	Compte individuel de formation
	4.2	Révision de la Bourse de reconversion professionnelle
	4.3	Renforcement de l'allocation de formation (AFO)
	4.4	Réforme du dispositif des emplois de solidarité

Présentation générale du PDEm

- **Une priorité** du programme de législature
- Une démarche transversale
- Une démarche tripartite
- Un premier paquet de 14 mesures
- Complémentaire aux **politiques publiques actuelles**
- Utile aux **individus et aux entreprises**

Genèse

2020

Création de la **Task Force** Employabilité

2023

La **Task Force** devient le Conseil pour le Développement de l'Employabilité (CDE)

Création en parallèle de la **Délégation du Conseil d'Etat à l'employabilité** (DELE)

- Département de l'économie et de l'emploi (DEE) - présidence
- Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
- Département de la cohésion sociale (DCS)

2025 - 2035

Premier Plan directeur cantonal de l’employabilité (PDEm)

L'employabilité aujourd'hui

Définition

« C'est l'aptitude de **chacune et chacun** à

trouver et
conserver un emploi,
progresser au travail et
s'adapter au changement

tout au long de sa vie professionnelle. »

Source : OIT

Rappel de quelques enjeux clés (DIP)

Une **formation certifiante** est le gage d'une meilleure employabilité

Rôle clé de **l'information et de l'orientation** pour améliorer l'employabilité des personnes en âge et en capacité de travailler

Favoriser la formation et le développement des compétences tout au long de la vie face aux mutations actuelles sur le marché du travail

Renforcer le **soutien aux 53'000 adultes sans diplôme** du secondaire II particulièrement vulnérables sur le marché du travail

Mesures phares PDEm

La Cité des Métiers constituera le cœur de l'Espace physique employabilité. (3.1)

- Véritable guichet unique qui rassemblera les prestations transversales liées à l'employabilité (information, orientation, financement, formation)

Renforcement de l’accompagnement à la certification professionnelle des adultes (2.2)

- Véritable guichet unique qui rassemblera les prestations transversales liées à l'employabilité (information, orientation, financement, formation)

Renforcement de l'orientation des adultes et du conseil professionnel (3.4)

Rappel de quelques enjeux clés (DCS)

Renforcer l'employabilité dans un **contexte socio-économique genevois** marqué par des paradoxes

Soutenir **l'insertion des personnes les plus fragilisées** pour préserver la cohésion sociale.

Répondre à la pénurie de main-d'œuvre en **formant les personnes en recherche d'emploi** selon les besoins des entreprises.

Mieux **coordonner l'action des services publics et des partenaires sociaux** pour améliorer les conditions de vie et de développement économique.

La nouvelle **loi sur l'aide sociale** (LASLP) offre des moyens renforcés pour favoriser **l'insertion professionnelle des personnes en situation de précarité.**

Mesures phares PDEm

Révision de la bourse de reconversion professionnelle (4.2)

- Soutenir activement la mobilité et la reconversion professionnelle des travailleurs et travailleuses en élargissant les critères d'éligibilité à la bourse de reconversion professionnelle et en alignant son montant au salaire minimum

Mesures phares du PDEm

Compte individuel de formation (4.1)

- Droit à la formation pour toutes et tous
- Que l'on soit en emploi, en transition professionnelle ou en recherche d'emploi
- Réduire les inégalités face à la formation continue

Plateforme numérique employabilité (3.2)

- Plateforme d'informations
- Pont entre individus et entreprises (1.1, 1.2)

CONCLUSION

Point presse du 25 juin 2025

Le Conseil d'Etat

MERCI POUR VOS QUESTIONS

Point presse du 25 juin 2025

Le Conseil d'Etat